

Paris, le 28 août 2026

Les incendies en Gironde, dans les Landes et dans le Var ont occasionné environ 25 000 sinistres pour un coût estimé à près de 500 millions d'euros

- À la suite des incendies qui ont touché la Gironde, les Landes et le Var depuis le 21 juillet les assureurs estiment le coût des dommages assurés à près de 500 millions d'euros pour environ 25 000 sinistres, selon un premier bilan basé sur des chiffres remontés jusqu'à la mi-août.
- Les assureurs sont pleinement mobilisés pour apporter à leurs assurés des réponses rapides et concrètes et les accompagner dans la durée.

Depuis le 21 juillet 2026, la Gironde, les Landes et le Var ont été touchés par des feux de forêts de grande ampleur qui ont entraîné la destruction totale ou partielle de centaines de bâtiments et l'évacuation de centaines de milliers de personnes.

Face à cette situation, les assureurs se sont immédiatement mobilisés pour accompagner leurs assurés et faciliter leurs démarches. Le 27 juillet, deux mesures exceptionnelles ont été mises en œuvre : la prolongation jusqu'au 31 août du délai de déclaration des sinistres et la prise en charge des frais de relogement pour les occupants ayant dû évacuer leur résidence principale à la demande des autorités. Cette dernière mesure a concerné environ 30 000 personnes.

En complément de la mobilisation directe des entreprises d'assurance auprès de leurs assurés, la profession a été présente sur le terrain au Porge du 3 au 19 août, dans le cadre de la Maison France Services Victimes mise en place par la préfecture de la Gironde, ainsi qu'à Biscarosse du 4 au 6 août. Ces permanences ont permis d'informer, d'accompagner et d'orienter les sinistrés dans leurs démarches, aux côtés des différents services mobilisés par la préfecture.

Les experts sont mobilisés aux côtés des assureurs : pour la quasi-totalité des sinistres habitation et entreprise qui nécessitent une expertise, une visite a déjà été réalisée ou le sera dans les prochains jours.

France Assureurs estime aujourd'hui le montant global des dommages assurés de ces incendies à près de 500 millions d'euros pour environ 25 000 sinistres, selon un premier bilan basé sur des chiffres remontés jusqu'à la mi-août.

Les dommages aux biens des particuliers concentrent la grande majorité des dossiers avec environ 21 000 sinistres, incluant la prise en charge des frais de relogement. Les dommages aux biens des professionnels (artisans, commerçants, entreprises, agriculteurs) et les collectivités territoriales représentent quant à eux près de 3 000 sinistres. Ce chiffre comprend plus de 1 800 dossiers ouverts au titre des pertes d'exploitation, évaluées à près de 30 millions d'euros, qui surviennent très majoritairement sans dommages matériels directs.

À titre de comparaison, les feux de forêt survenus en France au cours de l'été 2022, entre le 1^{er} juin et le 30 septembre, avaient donné lieu à environ 2 000 déclarations de sinistres, pour un coût d'environ 80 millions d'euros.

Contact presse

Jean-Baptiste Mounier
mounier@franceassureurs.fr
+33 (0) 6 76 52 26 55

Camille Bouchat
c.bouchat@franceassureurs.fr
+ 33 (0) 6 82 37 26 69

Fédération Française de l'Assurance

26 boulevard Haussmann, 75009 Paris
Téléphone : +33 1 42 47 90 00 | franceassureurs.fr
LinkedIn : [FranceAssureurs](#)

Ce premier bilan est susceptible d'évoluer, compte tenu du caractère récent des incendies et de la possibilité pour les assurés de déclarer leurs sinistres jusqu'au 31 août.

Florence LUSTMAN, présidente de France Assureurs : *« Au nom de l'ensemble des assureurs, je tiens à exprimer notre profonde solidarité et notre soutien à toutes les victimes des feux de forêts qui ont touché la France ces dernières semaines. Le premier bilan que nous dressons aujourd'hui témoigne de l'ampleur exceptionnelle des dommages. Mais au-delà des dommages matériels, ce sont des milliers de personnes qui ont vu leur quotidien profondément bouleversé. Dans ces circonstances exceptionnelles, les assureurs sont pleinement engagés sur le terrain aux côtés des pouvoirs publics afin d'accompagner leurs assurés dans la durée. »*

À propos de France Assureurs

France Assureurs est le nom d'usage de la Fédération Française de l'Assurance qui rassemble 254 entreprises d'assurance et de réassurance représentant 99 % du marché des entreprises régies par le Code des assurances.

L'assurance est au cœur des enjeux de société : à ce titre, France Assureurs a vocation à prendre une part active au débat public. Elle est l'interlocutrice privilégiée des pouvoirs publics, des administrations et des médias sur les sujets liés à l'assurance, en France et à l'international, qu'il s'agisse des questions de prévention, de protection, d'investissement ou d'emploi. Les données statistiques qu'elle centralise et son expertise lui permettent d'accompagner ses membres dans les évolutions du secteur. France Assureurs s'appuie sur un réseau de correspondants dans l'ensemble des territoires français pour accompagner les élus locaux en cas d'événement de grande ampleur ou pour valoriser les métiers de l'assurance ou encore pour relayer les positions du secteur.

« Mobiliser toutes les énergies de l'assurance pour faire avancer la société en confiance » est la raison d'être de France Assureurs.

France Assureurs - Faire avancer la société en confiance est une marque de la Fédération Française de l'Assurance.

Contact presse

Jean-Baptiste Mounier
jb.mounier@franceassureurs.fr
+33 (0) 6 76 52 26 55

Camille Bouchat
c.bouchat@franceassureurs.fr
+ 33 (0) 6 82 37 26 69

Fédération Française de l'Assurance
26 boulevard Haussmann, 75009 Paris
Téléphone : +33 1 42 47 90 00 | franceassureurs.fr
LinkedIn : [FranceAssureurs](https://www.linkedin.com/company/franceassureurs)